

NB 2027

LE CASTOR

REND LE CIMENT SEC ET IMPERMEABLE



HENRY HENRIQIS

FOBER FRERES · JETTE · BRUXELES

RÉFÉRENCES BELGES

PONTS ET CHAUSSEES:

Canal Bruxelles-Charleroi (Ecluses).
Maisons Pontures au Canal à Marchiennes.
Maisons Pontures au Canal à Hérenthals.
Ecole Normale, à Mons.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT:

Section: Bruxelles-Nord.
Bruxelles-Midi.
Anvers-Sud.
Gand.
Hasselt.
Walcourt.
Termonde.
Grammont.
Malines.
Manage.
Aerschot.
Tirlemont.
Charleroi.

POSTES ET TELEGRAPHES:

Poste à Verviers.
» à Vieux-Dieu.
» à Audenarde.
» à Melle.
» à Gand-Sud.
» à Tongres.
» à Braa.
Bâtiments des Téléphones à Forest.
» » » à Schaerbeek.

CHARBONNAGES ET FOURS A COKE:

André-Dumont à Asch-Genck.
Bon-Secours.
Noël-Sart-Culpart.
Ougrée-Marihaye.
Cockerill-Seraing.
du Limbourg et de la Meuse à Eysden.
Espérance et Bonne-Nouvelle à Montegnée.
de Forte-Taille à Montigny-le-Tilleul.
« Le Liégeois » à Asch.
Fours à Coke et Gaz de Grivegnée.
Fours à Coke de Quiévrain.
Ans-Rocour.
Réunis de la Basse-Sambre à Floreffe.
du Poirier à Montigny-s/S.
de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Genck.

GENIE MILITAIRE:

Caserne de Gendarmerie à Romedenne.
Caserne de Gendarmerie à Bernissart.
Caserne de Gendarmerie à Frasnès.
Caserne de Gendarmerie à Bilsen.
Caserne d'Infanterie à Charleroi.
Caserne de Gendarmerie de Philippeville.

MINISTERE DE LA JUSTICE:

Ecole de Bienfaisance de Ruysselede.

ADMINISTRATIONS COMMUNALES:

Bruxelles.

TRAVAUX EXECUTES:

Jardin d'Enfants, rue Locquenghien.
Jardin d'Enfants, rue N. D. de Grâce.
Jardin d'Enfants, rue du Canon.
Jardin d'Enfants, rue du Char.
Jardin d'Enfants, rue du Canal.
Ecole, rue du Marais, 64-68.
Ecole, rue du Marais, 94.
Ecole, rue du Poinçon.
Gymnase, place Rouppe,
5 maisons de gardes au Cimetière d'Evere.
Cité Fontainas,
Cité Ouvrière, chaussée de Ninove.
Hôtel de Brabant, rue Marché aux Charbons.
Bureaux du service des Bâtisses, rue du Lombard.
Bain Royal, rue du Moniteur.
Propriétés de la Ville, rue du Congrès.
Sous-Station d'Electricité de la Ville, r. du Damier.
Etablissement de la rue Courbe.
Athénée Royal.

Gand.
Anvers.
Verviers.
Tournai.
Ixelles.
Schaerbeek.
Molenbeek.
Berchem-Anvers.
Koekelberg.
Arlon.
Namur.
Vilvorde.
Waereghem.
Turnhout.
Ougrée.
Seraing.
Messancy.
Marche-lez-Ecaussinnes.
Louvain.
Montaigu.
Amberloup.

INDUSTRIES DIVERSES:

Société des Installations Maritimes.
Société des Glaceries Nationales d'Auvclais.
Sté des Prod. Chim. et Glacer. St-Gobain à Franière.
Société des Câbles Electriques de Buysinghen.
Société des Tubes de Nimy.
Société des Tubes de la Meuse à Flémalle-Haute.
Société des Ateliers Limbourgeois à Hasselt.
Société des Tramways Electriques d'Anvers.
Société des Tramways Electriques de Verviers.
Société des Carrières d'Olloy.
Usines et Fonderies de Saint-Roch à Couvin.
Usine à Gaz d'Alost.
Usine à Gaz d'Aerschot.
Usine à Gaz de Montaigu.
Usine à Gaz de Châtelineau-Châtelet.
Poudreries Nationales de Wetteren.
Poudreries Nationales de Caulille.
Papeteries De Ruyscher à Vilvorde.
Papeteries de Virginal.
Usines Fonson & Cie à Bruxelles et à Fleurus.
Société Biscuiterie Victoria à Bruxelles.
Usine Englebert à Liège.
Usine à Cuivre à Flawinne.
Usine d'Electricité d'Ixelles.
Ateliers Patte à Dour.
Usines de Fuisseaux à Baudour.
Société « La Construction » à Manage.
Société Continentale du Gaz à Ixelles.
Syndicat Agricole de Campine-Hesbaye à Hasselt.
Syndicat Agricole à Bruges.
Société « La Brugeoise » à Bruges.
Société d'Electricité du Brabant à Oisquercq.
Société de l'Exposition Internationale de Gand.
Chocolaterie Ruelle à Gheude.
Usine d'Electricité du Borinage à Pâturages.
Usine à Plomb, Dumont Frères, à Sclaigneaux.

SOCIETE ANONYME DU PETROLIFERE NATIONAL:

Erembodegem.
Bruxelles.
Tubize.
Graide.
Havelange.
Mettet.
Sclessin.
Steene.
Sleydinge.
Nederbrakel.
Zele.
Péruwelz.
Saint-Georges.
Forville.

BANQUES:

Banque Populaire à Liège.
Banque du Limbourg à Hasselt.
Comptoir du Centre à Bruxelles.
Crédit Anversois à Anvers.
Deutsche Bank à Bruxelles.
Banque Centrale de Liège.
Banque du Hainaut à Mons.

ETABLISSEMENTS RELIGIEUX:

Couvent des Filles de la Charité à Poperinghe.
Institut de la Sainte Famille à Manage.
Couvent des Pères des Ecoles Chrétiennes à Gd-Big.
Institut Saint-Jean-Baptiste à Eecloo.
Couvent des Frères de Marie à Rèves.
Couvent des Sœurs Dominicaines à Lubbeek.
Orphelinat Yvoir.
Abbaye du Val-Dieu à Aubel.
Eglise de Kieldrecht.
Eglise, rue Krüger à Hoboken.
Eglise d'Erbisœul.
Couvent de Neerlinter-Dries.
Couvent des Religieuses de la Provid., Marcinelle.
Couvent des Religieuses de la Provid., Anderlues.
Couvent des Dames Françaises à Bruxelles.
Couvent des Sœurs des Ecoles Chrétiennes, Malines.
Couvent du Sacré-Cœur à La Ramée.
Couv. des Sœurs de St-Vincent-de-Paul, Gyseghem.
Institut Saint-Louis à Bruxelles.
Institut Saint-Michel à Bruxelles.
Couvent Berlaimont à Bruxelles.
Juvenat à Westmalle.
Patronage de Habay-la-Neuve.
Patronage à Tourneppe-Loth.
Pensionnat à Voelkerich.
Pensionnat à Gemmenich.
Couvent des Sœurs de Marie Réparatrice, Bruxelles.
Ecole de M^r le Curé à Ganshoren.
Maternité de Hasselt.

CHATEAUX:

de Monseigneur le Prince de Croy-Solre à Le Rœulx.
Baron Orban de Xivry à Laroche.
Duchesse d'Arenberg à Bruxelles, bd de Waterloo.
Vicomte de Ghellinck à Elsegem.
Baron Van der Stralen à Waillet.
Marquis de la Rocheblin à Barvaux.
de M^r Wittouk à Uccle-Bruxelles.
de M^r le Sénateur Errera à Uccle-Bruxelles.
de M^r le Baron de Crawez à Gosselies.
de M^r de Smet de Naeyer à Gand.
de la Motte en Gee à Huy.
de M^r Alfred Peltzer à Heusy-Verviers.
de M^r le Vicomte de Biollay à Souveterie-Jalhay.



LA MARCHÉ ASCENDANTE DU CASTOR

L'EMPLOI
du
"CASTOR"
est INDISPENSABLE

MARQUE

DÉPOSÉE

MODE
d'EMPLOI

POUR L'ISOLATION
HORIZONTALE des FON-
DATIONS.

POUR L'ISOLATION des MURS
CONTRE TERRE

POUR L'EXÉCUTION des CIMENTAGES et
CHÂPES ÉTANCHES dans les TRAVAUX
d'ART.

POUR L'ASSÈCHEMENT des CAVES et le CI-
MENTAGE des LOCAUX INONDÉS (Infil-
trations souterraines)

POUR le CIMENTAGE des CITERNES BAS-
SINS, RÉSERVOIRS, CUVES, etc.

POUR le CIMENTAGE des TERRASSES PI-
GNONS et tous TRAVAUX EXTÉRIEURS.



Chaque sac de
Ciment Portland ar-
tificiel de 50 Kilos né-
cessite une addition de 2
Kilos de "CASTOR" quelle
que soit la quantité de sable
à ajouter pour la préparation des
mortiers.

Le "CASTOR" se verse dans le mor-
tier pendant le gâchage à l'eau.

L'application du Cimentage se fait com-
me d'habitude suivant la pratique ou
la routine ordinaire des cimentiers.

PRIX :

Le "CASTOR" se vend au prix
de fr: 1.00 le Kilo en bidons de 25, 30
40, 50 et 60 Kilogr. (brut pour net)
et en fûts de 200 et 300 Kilogr. net
(fut perdu). Les prix s'entendent gare
Bruxelles.

FOBER FRÈRES

JETTE-BRUXELLES
TÉLÉPHONE A 101.08